





22° RALLYE NATIONAL DE VENASQUE

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

10 et 11 avril 2010



22ème RALLYE NATIONAL DE VENASQUE

10 ET 11 AVRIL 2010

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME - HORAIRES DU RALLYE

	T	
Samedi	06 mars 2010	Parution du règlement
Samedi	06 mars 2010	Ouverture des engagements
Lundi	29 mars 2010	Clôture des engagements
Jeudi	08 avril 2010	Publication de la liste des engagés
Samedi	10 avril 2010	Vérifications des documents et des voitures au restaurant « BELLECOUR »,
		derrière le marché-gare à CARPENTRAS de 7 h à 11 h
Samedi	10 avril 2010	1 ere réunion des Commissaires Sportifs à 11 h au restaurant BELLECOUR
		à CARPENTRAS
Samedi	10 avril 2010	Publication des équipages admis au départ au parc fermé -
		Parking Jean Moulin PERNES LES FONTAINES.
Samedi	10 avril 2010	Départ même lieu à 13 h 30
0 "	10 "10010	A : (I I AÈTE () AA I OO) DEDNIES I ES ESNITAINES
Samedi	10 avril 2010	Arrivée de la 1 ^{ere} étape à 21 h 28 à PERNES LES FONTAINES
		Parking INTERMARCHE
Samedi	10 avril 2010	Publication des résultats provisoires de la première étape et publication de
		l'ordre de départ de la deuxième étape à 23 h 50
Dimanche	11 avril 2010	Départ de la 2 ^{eme} étape à 8 h 30 (INTERMARCHE PERNES)
Dimanche	11 avril 2010	Arrivée finale à PERNES LES FONTAINES (parking Jean Moulin) à 15 h 50
Dimanche	11 avril 2010	Affichage des résultats à 17 h 45
Dimanche	11 avril 2010	Remise des prix à 18 h 30 au Centre culturel Les Augustins à PERNES
		LES FONTAINES

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive de l'Automobile-Club Vauclusien organise, avec le concours de l'Ecurie INSULA, les communes de Pernes les Fontaines, Venasque, le Beaucet, Méthamis, Murs, le 22^{ème} RALLYE NATIONAL de VENASQUE.

Le présent règlement a été enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation N° 40 en date du 28 janvier 2010 (Permis d'organisation Comité Régional N° 13 du 27 janvier 2010).

ORGANISATEUR ADMINISTRATIF

ORGANISATEUR TECHNIQUE

ASAC VAUCLUSIEN

Président : Jean Louis VATON Z.I. de Courtine Mourrefrais 185, Route des Rémouleurs

BP 91000

84095 AVIGNON CEDEX 9 Tél.: 04 90 86 14 19 Fax: 04 90 27 14 29

E-mail: asacvauclusien@vahoo.fr

ECURIE INSULA

Président : Gilles LARGAUD Vice-présidents : Gérard JEAN

Jean-Michel BERNARDI

Chez Gilles LARGAUD 36 Chemin des Grillons

Tél.: 06 08 65 56 16 - Tél./Fax: 04 90 76 84 37

E-mail: ecurieinsula@yahoo.fr

84220 CABRIERES D'AVIGNON

1.1 OFFICIELS DE L'EPREUVE

COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS Président Membres	Max DECARPENTRIE Christine EYDOUX Robert HEIN Jacques LAFONT Jean Paul POCHON	Licence N° 3433 Licence N° 8178 Licence N° 1791 Licence N° 12360 Licence N° 1793
REPRESENTANT FFSA	En cours de désignation	Licence N°
DIRECTEUR DE COURSE DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT	Gérard GHIGO André EYDOUX Georges POUQUINE Jean Louis VATON	Licence N° 1967 Licence N° 7205 Licence N° 20225 Licence N° 5493
DIRECTEURS EPREUVES SPECIALES	Yannick BARDIN Jean Pierre BERTOS	Licence N° 46622 Licence N° 3535
MEDECIN CHEF	Dr Jean Noël LUPPI	
COMMISSAIRE TECHNIQUE RESPONSABLE COMMISSAIRES TECHNIQUES	Bertrand FRANCOU Philippe BLANC Daniel LAPIQUE Dominique TURPIN Patrick VIEUX	Licence N° 4010 Licence N° 38131 Licence N° 5826 Licence N° 119028 Licence N° 113719
CHARGES RELATIONS CONCURRENTS	Francis POLGE Michel BRESSON	Licence N° 6831 Licence N° 39681
CHARGE RELATIONS COMMISSAIRES	Gaby BERNARDI	Licence N° 54730
CHARGE LOGISTIQUE	Pierre GUIDARELLI	Licence N° 6897
CHARGE RELATIONS PRESSE	Francis FABRIES	
CHRONOMETRAGE LIBRE		
CLASSEMENTS INFORMATIQUES	Philippe GIRY Jean Louis MARIN	

Avec le concours des Commissaires de route du Comité Régional PROVENCE ALPES COTE D'AZUR et des Comités Régionaux voisins.

1.2. ELIGIBILITE

Le 22^{ème} RALLYE NATIONAL de VENASQUE compte pour la Coupe de France des Rallyes 2010 (Rallyes nationaux) et le Challenge du Comité Régional PROVENCE ALPES COTE D'AZUR des rallyes.

1.3. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu le samedi 10 avril 2010 au Restaurant « BELLECOUR », avenue des Marchés (derrière le Marché-Gare) à CARPENTRAS.

Les vérifications finales éventuelles seront effectuées : Garage de la Nesque à VENASQUE.

ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

Prix de la main d'œuvre : 45,00 € TTC.

ARTICLE 3 – CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5 Toute personne qui désire participer à l'épreuve doit adresser au secrétariat du Rallye :

Ecurie INSULA
Chez Gilles LARGAUD
36 Chemin des Grillons
84220 CABRIERES D'AVIGNON
Email : ecurieinsula@yahoo.fr

La demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le LUNDI 29 mars 2010 à 24 heures.

3.1.10 Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve si, à la date du 30 mars 2010, le nombre d'engagés est inférieur à 50.

3 1 11 1 DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés ainsi :

- a) 395,00 € avec la publicité facultative des organisateurs
- b) 350,00 € avec la publicité facultative des organisateurs pour les équipages sociétaires de l'Ecurie INSULA comprenant au minimum un licencié à l'Asac Vauclusien.
- c) 790,00 € sans cette publicité.
- 3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les engagements reçus par fax ou internet seront systématiquement inscrits en liste d'attente, jusqu'à la réception, avant la date de clôture des engagements, des droits d'engagement.

ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 VOITURES AUTORISEES

Conforme au Règlement standard FFSA.

4.3 ASSISTANCE

Conforme au Règlement standard FFSA.

L'assistance sera interdite en dehors des zones d'assistance implantées à PERNES LES FONTAINES, cours de la République, Place du Marché et Place René Cassin.

4.3.2.3 LIMITATION DE CHANGEMENTS DE PIECES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 5 – PUBLICITE

ARTICLE 6 – SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. DESCRIPTION

Le 22^{ème} RALLYE NATIONAL de VENASQUE représente un parcours de 370,31 km. Il est divisé en 2 étapes et 6 sections. Il comporte 12 épreuves spéciales chronométrées d'une longueur totale de 111,30 km.

Les épreuves spéciales sont :

-	« Venasque »	4,80 km x 3 = 14,40 km
-	Le Col de Murs (sens Venasque – Murs)	8,15 km x 3 = 24,45 km
-	Le Col de la Ligne	15,80 km x 3 = 47,40 km
-	Le Col de Murs (sens Murs - Venasque)	8,35 km x 3 = 25,05 km

Itinéraire horaire : Voir annexes

6.2. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA

Epreuve spéciale de VENASQUE : Reconnaissances INTERDITES de 5 heures à 21 heures Respecter STRICTEMENT une vitesse maximale de 45 km/h dans LE BEAUCET ainsi que dans le hameau des BEILLONS (commune de MURS).

6.2.6 Les reconnaissances seront autorisées les 27, 28 mars, 3 et 9 avril 2010.

Nombre de passages en reconnaissances LIMITE à 3 MAXIMUM.

Des contrôles seront effectués.

AUCUN REPERE VISUEL NE DEVRA ETRE PEINT SUR LE PARCOURS, sous peine de sanction prononcée par le Collège des Commissaires Sportifs, pouvant aller jusqu'au refus de départ ou exclusion, sans remboursement des droits d'engagement.

ARTICLE 7 - DEROULEMENT DU RALLYE

7.2. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11 Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Chargés des Relations avec les concurrents : chasuble blanche
- Chefs de poste : chasuble verte
- Commissaires de route : chasuble orange

ARTICLE 8 - PENALITES - RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au Règlement standard FFSA.

ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10 - PRIX - COUPES

PRIX EN ESPECES - CUMULABLES -

___ - CUMULABLES - 1 er 500,00 € 2 eme SCRATCH300,00 €

3^{ème}......200.00 €

	PARTANTS ->	1 à 4	5 à 10	+ de 10
GROUPES	1 ^{er}	150,00 €	150,00 €	300,00€
	2 ^{ème}		110,00 €	150,00 €
	3 ^{eme}			75,00 €
CLASSES	1 ^{er}	195,00 €	395,00 €	395,00 €
	2 ^{eme}		180,00 €	180,00 €
	3 ^{ème}			90,00€

1^{ère}...... 395,00 € (si plus de 2 partants) **FEMININ**

COUPES - NON CUMULABLES -

Dans les mêmes conditions que pour les prix, deux coupes par équipage.

COMMISSAIRES: Plusieurs coupes récompenseront les commissaires.

La remise des prix se déroulera le dimanche 11 avril 2010 à 18 h 30 à PERNES LES FONTAINES, Centre culturel des Augustins.

CONTRÔLE	ITINERAIRE	PARTIE	ENTRE CH	TOTAL	TEMPS ACCORDE	HEURE 1 ^{ère} VOITURE
CH 0	Sortie parc de depart. A gauche bld Jean Moulin	0,00		0,00		13 h 30
	croisement J. Moulin/Av. Croix couverte. A droite	0,20		0,20		
	croisement Av. Croix couverte/D1(feux) A gauche D1	0,05		0,25		
	croisement D1/cours République. A droite cours République	0,20		0,45		
CH 1	Entrée parc d'assistance - cours République	0,25	0,70	0,70	5'	13 h 35
011 1	ZONE D'ASSIST.					101100
CH 2	Sortie parc d'assistance - cours République	0,15	0,15	0,85	15'	13 h 50
	Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan	0,05		0,90		
	Carrefour D1 / D39 : D1 MAZAN	3,30		4,20		
	Carrefour D1 / D4 : D4 Venasque - Apt	1,00		5,20		
	Carrefour D4 / D77 : D4 à droite	3,60		8,80		
	Carrefour D4 / D28 : !!!! À droite ST DIDIER	0,70		9,50		
	ST DIDIER	2,70		12,20		
	Carrefour D28 / D39 : D39 ! ! ! À gauche LE BEAUCET-ST GENS	0,30		12,50		
	Sortie de ST DIDIER	0,40		12,90		
	LE BEAUCET - A gauche VENASQUE	1,95		14,85		
CH 3	Sortie LE BEAUCET (Portail en bois)	1,40	15,40	16,25	25'	14 h 15
DES 1	"VENASQUE"	0,10	,	16,35	3'	14 h 18
	VENASQUE	4,70		21,05		
AES 1	APRES L'EPINGLE, DERRIERE LA MAISON	0,10		21,15		
STOP	Parking à droite	0,20		21,35		
	VO / VO : à droite MURS 15	0,05		21,40		
	VO / VO : Suivre RP	0,05		21,45		
	VO / VO : à gauche MURS	0,48		21,93		
	VO / C9 : C9 MURS 15	0,22		22,15		
	C9 / D4 : D4 GORDES 16	1,32		23,47		
	D4 / D177 : D4 MURS	1,73		25,20		
CH 4	Dans virage à gauche	0,20	9,15	25,40	15'	14 h 33
DES 2	«COL DE MURS» (Sens Venasque-Murs)	0,15	0,.0	25,55	3'	14 h 36
	Col de Murs - 627 mètres	5,90		31,45		
AES 2	Dans la descente, après borne à droite	2,25		33,70		
STOP	Chemin ferme LA BRIQUETTE	0,35		34,05		
	D4 / D15A : D15A à droite	1,05		35,10		
	D15A / D15 : D15 Tout droit CAVAILLON 24	2,35		37,45		
	D15 / VO (D244) : A DROITE VO (D244)	2,65		40,10		
	VO (D244) / D177 : D177 à droite VENASQUE 9	2,50		42,60		
	D177 / D4 : D4 à gauche VENASQUE 4	4,75		47,35		
	D4/C9: D4 CARPENTRAS 12					
	D4/D28: D4 CARPENTRAS 12	1,63		48,98		
	D4/D28: D4 CARPENIRAS 11 D4/D28: D4 MALEMORT	1,60		50,58		
		1,40		51,98		
	D4 / D77 : D4 CARPENTRAS 9	0,73		52,71		
	Carrefour giratoire : D1 PERNES LES FONTAINES	3,60		56,31		
	Carrefour giratoire - D1 / D39 : Tout droit D1 PERNES	1,00		57,31		
	PERNES LES FONTAINES	2,70		60,01		
	D1 / Cours République : Tout droit D1 Carrefour(feux) D1/Av. croix couverte. A droite Av. croix couverte	0,95 0,20		60,96 61,16		

CH 5	Entrés nove de regreunement parking I Maulin	0,10	35,91	61,31	40'	15 h 16
СП 5	Entrée parc de regroupement parking J. Moulin REGROUPEMENT 40 MINUTES MAXIMUM	0,10	35,51	61,31	40	151116
CH 6	Sortie parc de regroupement. A gauche Bld J. Moulin			61,31	40'	15 h 56
0110	carrefour Bld J. Moulin/ Av. Croix couverte A droite Av. croix couverte	0,20		61,51		101100
	carrefourCroix couverte/ D1(feux). A gauche D1	0,05		61,56		
	carrefour D1/cours République. A droite cours République	0,20		61,76		
CH 7	Entrée parc d'Assistance cours République	0,25	0,70	62,01	5'	16 h 01
	ZONE D'ASSIST					
CH 8	Sortie parc d'Assistance Cours République	0,15	0,15	62,16	60'	17 h 01
	Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan	0,05		62,21		•
	Carrefour D1 / D39 : D1 MAZAN	3,30		65,51		
	Carrefour D1 / D4 : D4 Venasque - Apt	1,00		66,51		
	Carrefour D4 / D77 : D4 à droite	3,60		70,11		
	Carrefour D4 / D28 : ! ! ! ! À droite ST DIDIER	0,70		70,81		
	ST DIDIER	2,70		73,51		
	Carrefour D28 / D39 : D39 !!! À gauche LE BEAUCET-ST GENS	0,30		73,81		
	Sortie de ST DIDIER	0,40		74,21		
	LE BEAUCET - A gauche VENASQUE	1,95		76,16		
CH 9	Sortie LE BEAUCET (Portail en bois)	1,40	15,40	77,56	25'	17 h 26
DES 3	« VENASQUE «	0,10		77,66	3'	17 h 29
	VENASQUE	4,70		82,36		
AES 3	APRES L'EPINGLE, DERRIERE LA MAISON	0,10		82,46		
STOP	Parking à droite	0,20		82,66		
	VO / VO : à droite MURS 15	0,05		82,71		
	VO / VO : Suivre RP	0,05		82,76		
	VO / VO : à gauche MURS	0,48		83,24		
	VO / C9 : C9 MURS 15	0,22		83,46		
	C9 / D4 : D4 GORDES 16	1,32		84,78		
	D4 / D177 : D4 MURS	1,73		86,51		
CH 10	Dans virage à gauche	0,20	9,15	86,71	15'	17 h 44
DES 4	«COL DE MURS» (Sens Venasque-Murs)	0,15		86,86	3'	17 h 47
	Col de Murs - 627 mètres	5,90		92,76		
AES 4	Dans la descente, après borne à droite	2,25		95,01		
STOP	Chemin ferme LA BRIQUETTE	0,35		95,36		
	D4 / D15A : D15A à droite	1,05		96,41		
	D15A / D15 : D15 Tout droit CAVAILLON 24	2,35		98,76		
	D15 / VO (D244) : A DROITE VO (D244)	2,65		101,41		
	VO (D244) / D177 : D177 à droite VENASQUE 9	2,50		103,91		
	D177 / D4 : D4 à gauche VENASQUE 4	4,75		108,66		
	D4 / C9 : D4 CARPENTRAS 12	1,63		110,29		
	D4 / D28 : D4 CARPENTRAS 11	1,60		111,89		
	D4 / D28 : D4 MALEMORT	1,40		113,29		
	D4/D77:D4 CARPENTRAS 9	0,73		114,02		
	Carrefour giratoire : D1 PERNES LES FONTAINES	3,60		117,62		
	Carrefour giratoire - D1 / D39 : Tout droit D1 PERNES	1,00		118,62		
	PERNES LES FONTAINES	2,70		121,32		
	D1 / Cours République :Tout droit D1	0,95		122,27		
				122,47		
	carrefour (feux) D1/ Av. Croix couverte A droite	0,20		122,71		
	carrefour (feux) D1/Av. Croix couverte A droite carrefour Av. croix couverte/ Bld J. Moulin. A gauche Bld J.Moulin	0,20		122,52		

CH 12	Sortie parc de regroupement A gauche Bid J. Moulin			122,62	30'	19 h 07
	carrefour Bld J. Moulin: Av. Croix couverte. A droite	0,20		122,82		
	carrefour(feux) Av. croix couverte/ D1. A gauche D1	0,05		122,87		
	carrefour D1/ Cours République. A droite cours République	0,20		123,07		
CH 13	Entrée parc d'assistance cours République	0,25	0,70	123,32	5'	19 h 12
	ZONE D'ASSIST	ANCE - DURE	E 50 MINU	TES		
CH 14	Sortie parc d'assistance. Cours République	0,15	0,15	123,47	50'	20 h 02
	Carrefour cours République/D1 A droite D1 Mazan	0,05		123,52		•
	Carrefour D1 / D39 : D1 MAZAN	3,30		126,82		
	Carrefour D1 / D4 : D4 Venasque - Apt	1,00		127,82		
	Carrefour D4 / D77 : D4 à droite	3,60		131,42		
	Carrefour D4 / D28 : ! ! ! ! À droite ST DIDIER	0,70		132,12		
	ST DIDIER	2,70		134,82		
	Carrefour D28 / D39 : D39 ! ! ! À gauche LE BEAUCET-ST GENS	0,30		135,12		
	Sortie de ST DIDIER	0,40		135,52		
	LE BEAUCET - A gauche VENASQUE	1,95		137,47		
CH 15	Sortie LE BEAUCET (Portail en bois)	1,40	15,40	138,87	25'	20 h 27
DES 5	« VENASQUE «	0,10		138,97	3'	20 h 30
	VENASQUE	4,70		143,67		
AES 5	APRES L'EPINGLE, DERRIERE LA MAISON	0,10		143,77		
STOP	Parking à droite	0,20		143,97		
	VO / VO : à droite MURS 15	0,05		144,02		
	VO / VO : Suivre RP	0,05		144,07		
	VO / VO : à gauche MURS	0,48		144,55		
	VO / C9 : C9 MURS 15	0,22		144,77		
	C9 / D4 : D4 GORDES 16	1,32		146,09		
	D4 / D177 : D4 MURS	1,73		147,82		
CH 16	Dans virage à gauche	0,20	9,15	148,02	15'	20 h 45
DES 6	«COL DE MURS» (Sens Venasque-Murs)	0,15	,	148,17	3'	20 h 48
	Col de Murs - 627 mètres	5,90		154,07		
AES 6	Dans la descente, après borne à droite	2,25		156,32		
STOP	Chemin ferme LA BRIQUETTE	0,35		156,67		
	D4 / D15A : D15A à droite	1,05		157,72		
	D15A / D15 : D15 Tout droit CAVAILLON 24	2,35		160,07		
	D15 / VO (D244) : A DROITE VO (D244)	2,65		162,72		
	VO (D244) / D177 : D177 à droite VENASQUE 9	2,50		165,22		
	D177 / D4 : D4 à gauche VENASQUE 4	4,75		169,97		
	D4 / C9 : D4 CARPENTRAS 12	1,63		171,60		
	D4 / D28 : D4 CARPENTRAS 11	1,60		173,20		
	D4 / D28 : D4 MALEMORT	1,40		174,60		
	D4 / D77 : D4 CARPENTRAS 9	0,73		175,33		
	Carrefour giratoire : D1 PERNES LES FONTAINES	3,60		178,93		
	Carrefour giratoire - D1 / D39 : Tout droit D1 PERNES	1,00				
	PERNES LES FONTAINES	3,65		179,93		
	Feux tricolores : à droite	0,20		183,58		
	Av Croix Couverte / VC : à gauche INTERMARCHE	0,20		183,78		
011.45	ENTREE PARC FIN D'ETAPE - INTERMARCHE PERNES		00.00	184,28	461	04:00
CH 17	ENTITLE PARC FIN D ETAPE - INTERMARCHE PERNES	0,60	36,86	184,88	40'	21 h 28

CONTRÔLE	ITINERAIRE	PARTIE	ENTRE CH	TOTAL	TEMPS	HEURE 1èn
CONTROLE	THVERAIRE	FARTIE	ENTRE OF	TOTAL	ACCORDE	VOITURE
CH 18	PARC DEPART INTERMARCHE PERNES LES FONTAINES	0,00		0,00		8 h 30
011 10	Sortie parking -> à gauche	0,05		0,05		01100
	VC/ Av Croix couverte (STOP) A DROITE	0,60		0,65		
	Av Croix couverte / D1 (Feux) : D1 à gauche	0,50		1,15		
	D1/cours République à droite cours République	0,20		1,35		
CH 19	Entrée parc d'assistance	0,25	1,60	1,60	5'	8 h 35
	ZONE D'ASSIST					000
CH 20	Sortie parc assistance cours République	0,15	0,15	1,75	30'	9 h 05
	Carrefour cours République/D1 à droite D1	0,05	5,15	1,80		0 00
	D1 / D 39 : TOUT DROIT	3,30		5,10		
	Carrefour giratoire : D1 MAZAN - SAULT	1,00		6,10		
	D1 / D5 : D5 MALEMORT	1,00		7,10		
	Entrée de MALEMORT DU COMTAT !! CP !!	2,85		9,95		
	D5 / D158 : D5 Tout droit					
	D5 / D77 : D5 à droite	0,25 0,50		10,20 10,70		
	D5 / D14 : D5 Tout droit					
		6,15		16,85		
	Entrée de METHAMIS	0,05		16,90		
CH 21	Carrefour dans village : à droite SAULT 30 Sur D5	0,40 2,10	17,65	17,30 19,40	30'	9 h 35
DES 7	LE COL DE LA LIGNE Sur D5	0,20	17,03	19,60	3'	9 h 38
DLO /	D5 / D15 : à droite D15 - MURS 10 (Pont de Farot)	7,90		27,50	3	3 11 30
	Col de la Ligne	2,35		29,85		
AES 7	Chemin à gauche	5,55		35,40		
STOP	Pylone en ciment					
3101		0,40		35,80		
	D15 / D15A : D15A à droite CD4 GORDES	1,70		37,50		
	D15A / D4 : D4 à droite VENASQUE 13	0,45		37,95		
CH 22	D4 / D15A : D4 tout droit COL DE MURS 4 Sur D4 - Entre 2 chênes dans ligne droite	0,35 1,00	19,90	38,30 39,30	25'	10 h 03
DES 8	COL DE MURS (Sens MURS -VENASQUE) Chemin ferme Briquette	0,20	13,30	39,50	3'	10 h 06
DES					3	10 11 00
	Col de Murs	2,55		42,05		
AES 8	Parking à droite	5,80		47,85		
STOP	Parking à droite (fontaine)	0,25		48,10		
	D4 / D177 : D4 tout droit VENASQUE 4	0,20		48,30		
	D4 / VC9 : D4 CARPENTRAS 12	1,63		49,93		
	D4 / D28 : D4 CARPENTRAS 11	1,60		51,53		
	D4 / D28 : D4 MALEMORT	1,40		52,93		
	D4 / D77 : D4 CARPENTRAS 9	0,73		53,66		
	Carrefour giratoire : D1 PERNES LES FONTAINES	3,60		57,26		
	Carrefour giratoire - D1 / D39 : Tout droit D1 PERNES	1,00		58,26		
	PERNES LES FONTAINES	2,70		60,96		
	D1 / Cours République. Tout droit D1	0,95		61,91		
	Carrefour(feux) D1/Av. Croix couverte. A droite Av. Croix couverte	0,20		62,11		
	Carrefour Croix couverte/bld J. Moulin. A gauche bld J.Moulin	0,05		62,16		
CH 23	Entrée par de regroupement parking J.Moulin	0,10	22,96	62,26	30'	10 h 36
	REGROUPEI	MENT MAXI				
CH 24	Sortie parc de regroupement: a gauche Bld J. Moulin		22,96	62,26	30'	11 h 06
	Carrefour J.Moulin/Av. Croix couverte. A droite	0,20		62,46		
	Av. Croix couverte/ D1(feux) A gauche D1	0,05		62,51		
	Carrefour D1/cours de la République. A droite cours république	0,20		62,71		

CH 26	Sortie parc d'assistance cours République	0,15	0,15	63,11	30'	11 h 41
	carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan	0,05		63,16		
	D1 / D39 : D1 Tout droit	3,30		66,46		
	Carrefour giratoire : D1 MAZAN - SAULT	1,00		67,46		
	D1 / D5 : D5 MALEMORT	1,00		68,46		
	Entrée de MALEMORT DU COMTAT !! CP !!	2,85		71,31		
	D5 / D158 : D5 Tout droit	0,25		71,56		
	D5 / D77 : D5 à droite	0,50		72,06		
	D5 / D14 : D5 Tout droit	6,15		78,21		
	Entrée de METHAMIS	0,05		78,26		
	Carrefour dans village : à droite SAULT 30	0,40		78,66		
CH 27	Sur D5	2,10	17,65	80,76	30'	12 h 11
DES 9	LE COL DE LA LIGNE Sur D5	0,20		80,96	3'	12 h 14
	D5 / D15 : à droite D15 - MURS 10 (Pont de Farot)	7,90		88,86		
	Col de la Ligne	2,35		91,21		
AES 9	Chemin à gauche	5,55		96,76		
STOP	Pylone en ciment	0,40		97,16		
	D15 / D15A : D15A à droite CD4 GORDES	1,70		98,86		
	D15A / D4 : D4 à droite VENASQUE 13	0,45		99,31		
	D4 / D15A : D4 tout droit COL DE MURS 4	0,35		99,66		
CH 28	Sur D4 - Entre 2 chênes dans ligne droite	1,00	19,90	100,66	25'	12 h 39
DES 10	COL DE MURS (Sens MURS -VENASQUE) Chemin ferme Briquette	0,20		100,86	3'	12 h 42
	Col de Murs	2,55		103,41		
AES 10	Parking à droite	5,80		109,21		
STOP	Parking à droite (fontaine)	0,25		109,46		
	D4 / D177 : D4 tout droit VENASQUE 4	0,20		109,66		
	D4 / VC9 : D4 CARPENTRAS 12	1,63		111,29		
	D4 / D28 : D4 CARPENTRAS 11	1,60		112,89		
	D4 / D28 : D4 MALEMORT	1,40		114,29		
	D4 / D77 : D4 CARPENTRAS 9	0,73		115,02		
	Carrefour giratoire : D1 PERNES LES Fes	3,60		118,62		
	Carrefour giratoire - D1 / D39 : Tout droit D1 PERNES	1,00		119,62		
	PERNES LES FONTAINES	2,70		122,32		
	D1 / Cours République. Tout droit D1	0,95		123,27		
	Carrefour(feux) D1/Av. Croix couverte. A droite	0,20		123,47		
	Carrefour Av. Croix couverte/bld J.Moulin. A gauche	0,05		123,52		
CH 29	Entrée parc de regroupement - Parking J. Moulin	0,10	22,96	123,62	30	13 h 12
	REGROUPEN	IENT MAXI 3	0 MINUTES			
CH 30	Sortie parc de regroupement a gauche Bld J.Moulin		22,96	123,62	30'	13 h 42
	Carrefour bld J.Moulin/Av. Croix couverte. A droite	0,20		123,82		
	Carrefour Dld J.Moulin/Av. Croix couverte. A droite Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1	0,20 0,05		123,82 123,87		
CH 31	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République	0,05 0,20 0,25	0,70	123,87 124,07 124,32	5'	13 h 47
	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE	EE 30 MINU	123,87 124,07 124,32 FES		
CH 31	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA Sortie parc d'assistance cours republique	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE 0,15		123,87 124,07 124,32 FES 124,47	5'	13 h 47
	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA Sortie parc d'assistance cours republique Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE 0,15 0,05	EE 30 MINU	123,87 124,07 124,32 FES 124,47 124,52		
	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA Sortie parc d'assistance cours republique Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan D1 / D39 : D1 Tout droit	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE 0,15 0,05 3,30	EE 30 MINU	123,87 124,07 124,32 FES 124,47 124,52 127,82		
	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA Sortie parc d'assistance cours republique Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan D1 / D39 : D1 Tout droit Carrefour giratoire : D1 MAZAN - SAULT	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE 0,15 0,05 3,30 1,00	EE 30 MINU	123,87 124,07 124,32 FES 124,47 124,52 127,82 128,82		
	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA Sortie parc d'assistance cours republique Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan D1 / D39 : D1 Tout droit Carrefour giratoire : D1 MAZAN - SAULT D1 / D5 : D5 MALEMORT	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE 0,15 0,05 3,30 1,00 1,00	EE 30 MINU	123,87 124,07 124,32 FES 124,47 124,52 127,82 128,82 129,82		
	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA Sortie parc d'assistance cours republique Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan D1 / D39 : D1 Tout droit Carrefour giratoire : D1 MAZAN - SAULT D1 / D5 : D5 MALEMORT Entrée de MALEMORT DU COMTAT !! CP !!	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE 0,15 0,05 3,30 1,00 1,00 2,85	EE 30 MINU	123,87 124,07 124,32 FES 124,47 124,52 127,82 128,82 129,82 132,67		
	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA Sortie parc d'assistance cours republique Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan D1 / D39 : D1 Tout droit Carrefour giratoire : D1 MAZAN - SAULT D1 / D5 : D5 MALEMORT Entrée de MALEMORT DU COMTAT !! CP !! D5 / D158 : D5 Tout droit	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE 0,15 0,05 3,30 1,00 1,00 2,85 0,25	EE 30 MINU	123,87 124,07 124,32 IES 124,47 124,52 127,82 128,82 129,82 132,67 132,92		
	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA Sortie parc d'assistance cours republique Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan D1 / D39: D1 Tout droit Carrefour giratoire: D1 MAZAN - SAULT D1 / D5: D5 MALEMORT Entrée de MALEMORT DU COMTAT !! CP !! D5 / D158: D5 Tout droit D5 / D77: D5 à droite	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE 0,15 0,05 3,30 1,00 1,00 2,85 0,25	EE 30 MINU	123,87 124,07 124,32 IES 124,47 124,52 127,82 128,82 129,82 132,67 132,92 133,42		
	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA Sortie parc d'assistance cours republique Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan D1 / D39 : D1 Tout droit Carrefour giratoire : D1 MAZAN - SAULT D1 / D5 : D5 MALEMORT Entrée de MALEMORT DU COMTAT !! CP !! D5 / D158 : D5 Tout droit D5 / D77 : D5 à droite D5 / D14 : D5 Tout droit	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE 0,15 0,05 3,30 1,00 1,00 2,85 0,25 0,50 6,15	EE 30 MINU	123,87 124,07 124,32 FES 124,47 124,52 127,82 128,82 129,82 132,67 132,92 133,42 139,57		
	Carrefour Croix couverte/D1. A gauche D1 Carrefour D1/ cours République. A droite cours République Entrée parc d'assistance cours République ZONE D'ASSISTA Sortie parc d'assistance cours republique Carrefour cours République/D1. A droite D1 Mazan D1 / D39: D1 Tout droit Carrefour giratoire: D1 MAZAN - SAULT D1 / D5: D5 MALEMORT Entrée de MALEMORT DU COMTAT !! CP !! D5 / D158: D5 Tout droit D5 / D77: D5 à droite	0,05 0,20 0,25 NCE - DURE 0,15 0,05 3,30 1,00 1,00 2,85 0,25	EE 30 MINU	123,87 124,07 124,32 IES 124,47 124,52 127,82 128,82 129,82 132,67 132,92 133,42		

CH 33	Sur D5	2,10	17,65	142,12	30'	14 h 47
DES 11	LE COL DE LA LIGNE Sur D5	0,20		142,32	3'	14 h 50
	D5 / D15 : à droite D15 - MURS 10 (Pont de Farot)	7,90		150,22		
	Col de la Ligne	2,35		152,57		
AES 11	Chemin à gauche	5,55		158,12		
STOP	Pylone en ciment	0,40		158,52		
	D15 / D15A : D15A à droite CD4 GORDES	1,70		160,22		
	D15A / D4 : D4 à droite VENASQUE 13	0,45		160,67		
	D4 / D15A : D4 tout droit COL DE MURS 4	0,35		161,02		
CH 34	Sur D4 - Entre 2 chênes dans ligne droite	1,00	19,90	162,02	25'	15 h 15
DES 12	COL DE MURS (Sens MURS -VENASQUE) Chemin ferme Briquette	0,20		162,22	3'	15 h 18
	Col de Murs	2,55		164,77		
AES 12	Parking à droite	5,80		170,57		
STOP	Parking à droite (fontaine)	0,25		170,82		
	D4 / D177 : D4 tout droit VENASQUE 4	0,20		171,02		
	D4 / VC9 : D4 CARPENTRAS 12	1,63		172,65		
	D4 / D28 : D4 CARPENTRAS 11	1,60		174,25		
	D4 / D28 : D4 MALEMORT	1,40		175,65		
	D4 / D77 : D4 CARPENTRAS 9	0,73		176,38		
	Carrefour giratoire : D1 PERNES LES Fes	3,60		179,98		
	Carrefour giratoire - D1 / D39 : Tout droit D1 PERNES	1,00		180,98		
	Entrée de PERNES LES FONTAINES	2,70		183,68		
	D1 / Cours République : tout droit D1	0,95		184,63		
	D1/Av. Croix couverte : à droite Av. croix couverte	0,20		184,83		
	Av. Croix couverte/Bld J. Moulin: à gauche bld J. MOULIN	0,05		184,88		
CH 35	ENTREE PARC FERME ARRIVEE FINALE PARKING JEAN MOULIN	0,10	22,96	184,98	32'	15 h 50

RALLYE NATIONAL DE VENASQUE

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

PALMARES

ANNEE	PILOTE	COPILOTE	VOITURE
1989	SELMI Jacques	SELMI Sylvie	R 5 Turbo
1990	BRIGNOL Gilles	FERRER Jean-Michel	ALPINE A 310 V6
1991	BRIGNOL Gilles	FERRER Jean-Michel	ALPINE A 310 V6
1992	BRIGNOL Gilles	FERRER Jean-Michel	ALPINE A 310 V6
1993	VALLICIONI Marc	FERRER Jean-Michel	MAXI 5 Turbo
1994	CONSTANT Yves	VIALE Philippe	R 11 Turbo
1995	BRIGNOL Gilles	ARNAUD MFrançoise	ALPINE A 310 V6
1996	POUDREL Stéphane	FROMENT Bernard	R 5 Turbo
1997	POUDREL Hervé	GRIMAUD Jean-François	PORSCHE 911
1998	POUDREL Stéphane	FROMENT Bernard	R 5 Turbo
1999	AUTRAN Richard	BEGOUAUSSEL Marc	CLIO KIT CAR
2000	MARCHE Jacky	GUIBLAIN Nicole	ESCORT COSWORTH
2001	BRIGNOL Gilles	SOULEILLET Eric	ALPINE A 310 V6
2002	BRIGNOL Gilles	SOULEILLET Eric	ALPINE A 310 V6
2003	BRIGNOL Gilles	SOULEILLET Eric	ALPINE A 310 V6
2004	ORRE Georges	FASSOT Jean-Marc	GOLF GTI
2005	TROUSSIER Denis	FESSIA Isabelle	BMW M3
2006	BIZALION Paul	MONDON Cédric	TOYOTA COROLLA WRC
2007	POUDREL Stéphane	VAUCLARE Frédéric	CITROËN SAXO KIT-CAR
2008	AUTRAN Richard	BEGOUAUSSEL Marc	MEGANE MAXI
2009	POUDREL Stéphane	GARCIA David	CITROËN SAXO KIT-CAR